

**Édition spéciale,
programme de
formation continue
à destination des
chorégraphes,
proposé par le **CN D**
et **La Belle Ouvrage****

Édition spéciale, programme de formation continue à destination des chorégraphes, propose cinq modules entre le 17 octobre 2016 et le 27 avril 2017.

Face aux mutations que le secteur chorégraphique a connu ces dernières années, le CN D et La Belle Ouvrage proposent une offre dédiée à l'auteur chorégraphe.

L'objectif de ce programme est de faire bénéficier le chorégraphe d'un espace professionnel de formation. Les artistes évoluent au sein d'un petit groupe qui associe la dimension artistique du travail et les questions de conduite de projet, de posture professionnelle, de trajectoire.

Ce programme s'articule entre une formation collective et des temps d'accompagnement personnalisés.

Édition spéciale s'organise autour de cinq modules de travail thématique qui abordent les problématiques artistiques, les questions de parcours, d'organisation, de réseaux, mais aussi de mise en œuvre de chaque projet.

Intervenants Présents

les équipes du CN D et de La Belle Ouvrage, Julie Perrin, Frédéric Pouillaude, Annie Tolleter, Myriam Van Imschoot

Public

chorégraphes auteurs, ayant un projet de création en cours.

Module 1 du 17 > 21 octobre 2016 de 10:00 à 17:00

Remettre en jeu

Module 2 du 5 > 9 décembre 2016 de 10:00 à 17:00

Les différentes places du chorégraphe

Module 3 du 20 > 24 février 2017 de 10:00 à 17:00

Dramaturgies plurielles

Module 4 du 27 > 31 mars 2017 de 10:00 à 17:00

Accompagnement individuel artistique

Module 5 du 24 > 27 avril 2017 de 10:00 à 17:00

Outils de mise en œuvre pour son projet

Programme détaillé sur cnd.fr et labelleouvrage.fr

Conception pédagogique : CN D Centre national de la danse et La Belle Ouvrage

Responsabilité artistique et pédagogique : Mathilde Monnier et Albane Guinet-Ahrens

Coordination pédagogique : Anne Lucas

Prise en charge

La formation est conventionnée par l'Afdas – fonds auteur, avec une prise en charge totale du coût pédagogique.

Chorégraphes éligibles au fonds de formation auteur : affiliés à l'AGESSA (perception d'au moins 8 703 € de droits d'auteur sur une année) **ou** justifiant de 9 000 € de droits d'auteur sur les trois dernières années.

Pour les chorégraphes qui ne pourraient pas bénéficier du fonds auteur, une prise en charge via le plan de formation intermittent peut être étudiée.

Modalité d'inscription

Envoi d'un CV, d'une lettre de motivation et de documents relatifs au projet en cours.

À renvoyer avant le 1^{er} septembre à anne.lucas@cnd.fr

Entretiens téléphoniques pour vérifier l'adéquation entre les attentes des stagiaires et les objectifs de la formation.

Les dossiers sont étudiés selon leur ordre d'arrivée.

Les chorégraphes s'engagent à participer à l'ensemble des modules.

Informations pédagogiques Anne Lucas

anne.lucas@cnd.fr

+33 (0)1 41 83 98 68

Informations administratives Valérie Coudière

valerie.coudiere@cnd.fr

+33 (0)1 41 83 98 75